

Epreuve - Matière : Composition 1 101, 0301 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

L'égalité, de toute évidence, a fait et fait encore l'objet de nombreuses revendications politiques : qu'il s'agisse d'égalité salariale ou d'égalité dans l'accès aux soins médicaux, nous avons manifestement affaire, ici, à une préoccupation humaine fondamentale, notamment dans la mesure où on l'associe volontiers à la notion de justice. En effet, n'y a-t-il pas, dans l'imaginaire commun (ou, du moins, dans l'imaginaire démocratique), un parallèle quasiment immédiat entre égalité et justice et, d'une manière encore plus saillante, entre inégalité et injustice ? Pourtant, il faut bien reconnaître que ces termes ne sont pas strictement superposables et qu'en outre, le concept d'égalité n'est peut-être pas aussi immédiatement évident qu'il n'y paraît de prime abord. En effet, cette notion ne se décline pas uniquement sur le plan politique et il semblerait même que l'égalité relève avant tout des mathématiques (en atteste la centralité du signe "=" dans ce domaine). En partant du modèle arithmétique, on peut commencer à comprendre un trait essentiel de ce concept : en mathématiques, comme ailleurs, l'égalité désigne un rapport entre deux êtres différents (qu'il s'agisse d'entités abstraites ou de personnes concrètes). Et c'est dans ce rapport constitutif à la différence que se joue la spécificité de la notion d'égalité, spécificité qui la distingue en particulier de l'identité, conçue comme un rapport de soi à soi ($A = A$). Mais en quoi, au juste, deux êtres différents peuvent-ils être égaux ? Prenons un exemple mathématique : un carré dont chaque côté est égal à deux centimètres et un rectangle dont la largeur est égale à un centimètre et la longueur à trois centimètres seront dits égaux, car ces deux figures ont une aire qui s'élève à 4 cm^2 . Autrement dit, leur valeur géométrique est équivalente. C'est du moins ce que l'on peut estimer à l'aune de l'unité de mesure qu'est le centimètre. L'égalité a donc partie liée avec la

Considération des valeurs respectives de chaque terme au sein du rapport qui sera soit estimé comme égal, soit comme inégal. En ouvrant la Critique de la raison pure, par exemple, on constate rapidement qu'elle est composée de deux parties fort inégales (car, enfin, on compte en centaines les pages de la "Théorie transcendentale des éléments", alors que l'on compte en dizaines celles de la "Théorie transcendentale de la méthode"). Mais alors comment rendre raison du fait que l'égalité (et son envers, l'inégalité) désigne à la fois certains rapports ^{effectifs} entre des êtres constitutifs de la réalité qui nous entoure (rapports que l'on peut se contenter de décrire) et des rapports qui sont l'objet de projets politiques ?

Au fond, il semble que c'est de deux choses l'une : ou bien l'égalité (tout comme l'inégalité) est de l'ordre du fait constatable de rapports égaux entre des êtres différents, au sens où leurs différences, une fois évaluées (notamment sur le plan quantitatif), s'avèrent être équivalentes, auquel cas elle n'impliquerait aucun devoir-être ; ou bien l'égalité correspond avant tout à un idéal de justice qu'il s'agit de réaliser (notamment dans la sphère politique), et ce, par des actes d'institution qui corrigent (ou qui tentent de corriger) des inégalités naturelles ou historiques.

Tout d'abord, nous examinerons l'égalité en ce qu'elle désigne des réalités descriptibles, notamment au sein de la nature, qui se manifestent par des rapports d'équivalence que l'on appréhende par le biais d'une opération d'estimation. Ensuite, nous montrerons qu'elle devient une valeur morale et politique, ainsi qu'un projet, lorsqu'en examinant les rapports humains, on ne se satisfait pas des inégalités que l'on y trouve. Enfin, nous mettrons en lumière le fait qu'au-delà de simplement la poser comme un nouvel état de fait, l'égalité est quelque chose qui s'éprouve et qui se cultive dans notre rapport à autrui lorsque nous le considérons comme un semblable.

Si l'égalité se définit avant tout comme un rapport entre deux choses différentes dont on va estimer qu'elles ont une valeur égale, alors il convient d'admettre qu'elle s'appréhende essentiellement sur le mode de la comparaison. En prenant, par exemple, deux branches issues d'un même arbre, je vais pouvoir, en les

Comparant (c'est-à-dire en mettant en balance leurs similitudes et leurs différences), abouti à une conclusion telle que "ces deux branches sont d'une longueur égale" ou bien "ces deux branches sont d'un poids inégal" (l'une étant plus lourde que l'autre). Ainsi voit-on que le rapport d'égalité ou d'inégalité dépend de l'aspect considéré, de sorte que, sous un certain aspect^(la longueur), les deux branches se valent et que, sous un autre (le poids), elles ne se valent pas. Ce genre de comparaison et d'appréciation n'est pas une faculté spécifiquement humaine, puisque la plupart des mammifères sont manifestement capables d'évaluer leurs propres forces et de savoir qu'il faut fuir certains prédateurs plus grands, plus volumineux, plus rapides, etc. Toujours est-il que l'égalité semble bien désigner la conclusion à laquelle on aboutit lorsqu'on observe un rapport d'équivalence (sous au moins un aspect) entre deux êtres différents. C'est pourquoi le concept d'égalité ne recoupe pas celui d'identité (de même que le concept d'inégalité ne recoupe pas celui de différence). En effet, constater un rapport égal entre deux choses ne revient pas du tout à nier leurs différences et à dire qu'elles ne sont, au fond, qu'une seule et même chose. Au contraire, l'égalité maintient les différences, mais identifie un ou des aspects équivalents qui confèrent une même valeur à deux êtres différents (au moins sous un aspect). Ainsi, lorsque Hobbes, au treizième chapitre des Léviathan, pose l'égalité naturelle des hommes au principe de son raisonnement, il n'entend pas nier les différences qu'il existe entre eux (certains sont petits ou grands, maigres ou gros, faibles ou forts, etc.), mais faire valoir que, par-delà ces différences dans leurs aptitudes physiques ou mentales, ils sont globalement égaux, tout particulièrement dans leur capacité à se nuire les uns aux autres. En effet, même si le fort est capable de subjuguier tous ceux qui sont plus faibles que lui, il faut bien que celui-ci donne ; et c'est précisément lorsqu'il est assoupi et qu'il dort d'un sommeil profond, que le plus faible peut se glisser dans sa chambre et lui trancher la gorge. Autrement dit, si la force physique fait défaut à certains, ils peuvent tout à fait compenser leur faiblesse par leur ruse, selon Hobbes ; de telle sorte qu'au bout du compte, les hommes sont de facto égaux sur ce plan-là. Et puisque à cette égalité naturelle (au sens où ils sont égaux dans l'état de nature) s'ajoute le droit naturel de chacun sur toutes choses, il ne peut s'ensuivre, pour le philosophe de Malmesbury, qu'un état de guerre de tous contre tous, où la méfiance est de rigueur et où la meilleure défense, c'est l'attaque. Ainsi donc, l'égalité se présente comme le fruit d'une estimation (globale ou locale) de la valeur des êtres amenés à être inclus dans un rapport de comparaison qui aboutit à les désigner comme égaux, c'est-à-dire de même valeur, au moins sous un aspect.

Il s'agit donc d'évaluation, d'estimation de valeur qui relève du fait constatable. Dans cette perspective, face à un rapport égal ou inégal entre

deux êtres, il n'y a ni à rire ni à pleurer. L'égalité n'est pas d'emblée l'objet de considérations morales (au sens ordinaire du terme de ce qui est relatif au bien et au mal) : si les aigles ont des ailes et peuvent voler, alors que les rongeurs n'en ont pas et ^{en}sont donc bien incapables, il n'y a là rien de moralement déterminé, et ce, même si les rongeurs sont souvent les victimes des oiseaux de proie qu'ils ne voient pas fondre sur eux. C'est cela même que Nietzsche explique dans la première dissertation de la Généalogie de la morale : une inégalité naturelle fait que les oiseaux de proie sont portés à dévorer les petits agneaux. En retour, ceux-ci aimeraient faire croire à ceux-là qu'ils ne sont pas forcés de le faire, et par-là qu'il faut distinguer, au sein d'une entité appelée la conscience, la cause de la force et l'effet de la force (son extériorisation, c'est-à-dire le passage à l'acte). Pour Nietzsche, il s'agit là d'un subterfuge visant à masquer un fait incontestable, à savoir que l'inégalité règne au sein de la nature et qu'elle n'a rien d'immoral en tant que telle (mais que certains l'interprètent en ce sens, cherchant à imposer cette interprétation, du fait de leur faiblesse qui les empêche de vouloir la puissance pour la puissance, de façon assumée). Selon lui, l'égalité et l'inégalité ne sont, au fond, que des états temporaires où les forces en présence ne se sont pas encore affrontées pour établir une hiérarchie entre elles (laquelle est inférieure, laquelle est supérieure). C'est ce qu'il montre en creux au paragraphe 13 du Gai savoir (où il expose notamment ce qu'il appelle le "sentiment de la puissance") : les natures atténuées (contrairement aux natures viles) recherchent leurs égales dans le but d'intensifier leur sentiment de puissance. En effet, affronter une volonté de puissance bien plus faible n'a aucun intérêt (car c'est une victoire trop facile qui ne produira aucune jouissance), de même qu'affronter une volonté bien trop puissante pour la raison inverse (la victoire étant inaccessible). En revanche, trouver un rival qui est aussi son égal est un véritable défi pour une volonté de puissance qui recherche l'expansion, la conquête. Ainsi donc, l'égalité et l'inégalité n'ont pas d'emblée une portée morale au sens classique du terme : elles constituent des états de fait correspondant à des rapports estimés en fonction d'une évaluation de chaque être comparé.

Toutefois, il apparaît que les inégalités observées (dans la nature ou dans la société) ne sont pas simplement constatées, mais aussi condamnées comme des états de fait intolérables qu'il convient de corriger. L'égalité apparaîtrait ainsi comme le résultat d'un rééquilibrage, en quelque sorte. Cela dit, l'égalité ainsi conçue n'est jamais obtenue pleinement, de sorte qu'elle se présente avant tout comme un idéal à réaliser et qui consiste surtout dans le

Epreuve - Matière : Composition 1 101, 0301 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

projet d'institution des rapports égaux entre les êtres humains au sein des sociétés.
En cela, l'égalité devient synonyme de justice, et donc une valeur morale
défendue comme telle, c'est-à-dire de la prescription.

L'observation de la nature (et notamment la comparaison des espèces entre elles)
nous conduit à constater un certain nombre d'inégalités de fait que l'on peut chercher
à résorber. Dans cette optique, il s'agit bien de corriger des imperfections naturelles
par l'intervention ^{des êtres} humains, et au bénéfice de ceux-ci : il faut donc introduire un
acte qui rompt avec les simples états de fait que la nature nous présente.
Ceci trouve une illustration tout à fait parlante dans le dialogue de Platon
intitulé le Protagoras, où le personnage éponyme raconte le mythe de Prométhée
pour mieux faire comprendre comment l'homme s'insère au sein du monde et du vivant :
chargé par les dieux de répartir entre les espèces les différents attributs physiques,
Épiméthée donne aux uns des griffes ^{pour se défendre}, aux autres une fourrure pour résister aux
basses températures, aux autres des sabots pour marcher sur le sol sans se blesser à
chaque enjambée, etc. Mais n'ayant pas pensé à tout, il s'avère qu'à la fin de sa
distribution, l'homme reste sans rien : nu, sans sabots ni fourrure ; vulnérable,
donc. C'est alors que Prométhée intervient et vole aux dieux le feu pour le donner
aux hommes. Ainsi seront-ils capables d'acquiescer des techniques par lesquelles
ils en viendront à égaler les plus grands prédateurs. Par cette intercession, Prométhée
restaure l'équilibre de la balance et permet aux hommes de compenser leur faiblesse
congénitale par le don de la technique. Cette manière de rompre avec les
inégalités naturelles est semblable, pour ainsi dire, aux corrections de celles-ci

mise en œuvre par les lois. Il s'agit, en effet, par un acte politique d'instituer des rapports égaux entre les hommes, et cet acte d'institution introduit une rupture par rapport aux états de fait naturels (comme le fait de naître petit ou grand, valide ou invalide, etc.). Le droit va donc être l'opérateur par lequel on cherche à passer de l'inégalité à l'égalité, qu'elle soit arithmétique (la même chose ^{strictement} pour chacun) ou géométrique (proportionnellement la même chose pour chacun). Ainsi, dans la nuit du 4 août 1789, les représentants du peuple (en l'occurrence, des trois ordres) proclament l'abolition des privilèges et le principe d'égalité devant la loi.

C'est cet acte d'institution qui vient corriger les inégalités qui se manifestent naturellement (c'est-à-dire avant l'avènement du droit), comme le fait de juger une personne en fonction de son appartenance religieuse, sociale, etc. Ainsi voit-on que l'égalité de droits a d'emblée une dimension universelle : "tous les hommes sont égaux en dignité et en droit (...)" Cette prétention à l'universalité révèle bien le lien qu'il y a entre égalité et différence : depuis l'institution du suffrage universel, nous valons tous la même chose au moment d'une élection, à savoir une voix. Que nous soyons milliardaire ou sans-culotte, ministre de la République ou simple citoyen, cette égalité politique, par-delà nos différences, veut dire que nous ne valons qu'une voix.

Toutefois, il y a sans doute une limite ^{constitutive} à cette conception de l'égalité comme idéal à réaliser : c'est qu'il ne suffit jamais de la proclamer pour la rendre réelle, effective. C'est là la principale critique que Marx adresse à la révolution française dans la question juive : il s'agit, pour lui, d'une révolution bourgeoise dans la mesure où elle a institué une égalité juridique qui n'est pas une égalité réelle, de sorte que les droits de l'homme sont avant tout les droits des bourgeois qui se satisfont d'une simple égalité devant la loi qui n'est que proclamée, mais pas vraiment réalisée. En effet, même si, d'après le droit, nous sommes égaux devant la loi, les plus fortunés seront mieux à même de faire valoir leurs droits puisqu'ils pourront payer les honoraires des meilleurs avocats (ce que ne pourra, bien entendu, pas faire celui qui doit se contenter d'un avocat commis d'office, à cause de plus faibles revenus). C'est là un problème de taille que pose l'égalité comme idéal politique, à savoir qu'il risque bien de ne

jamais se réaliser complètement, condamné à être sans cesse revendiqué, scandé, chanté, mais jamais pleinement goûté. Au mieux peut-il être une sorte d'horizon, d'idéal asymptotique dont on essaie sans cesse de se rapprocher.

Proclamer l'égalité ne suffit pas pour la faire advenir, notamment dans la mesure où les aspects de cet idéal sont irréductiblement pluriels (juridique, politique, économique, etc.). Toutefois, la réalité de l'égalité peut-elle se rencontrer ailleurs que dans les simples rapports contingents que la nature offre à notre observation et à notre faculté d'estimation. Il s'agit de considérer que l'essentiel est de se sentir égal aux autres dans les rapports que l'on a avec eux, de sorte que l'égalité serait avant tout quelque chose qui s'éprouve dans un certain rapport à autrui lorsque, réciproquement, on en vient à se considérer comme des semblables, et ainsi des égaux.

Lorsqu'on dit que les hommes sont égaux en dignité, on entend par là que tous sont dotés d'une valeur absolue qu'ils tirent du seul fait d'être homme et qui est donc commune à tout le genre humain. Si l'on en veut au contraire, à négliger cette égalité en dignité, c'est parce que l'on ne considère pas tous les hommes comme des semblables. C'est ce que montre Rousseau au livre IV de l'Émile en formulant la deuxième maxime de la pitié selon laquelle "on ne plaint dans autrui que les maux dont on ne se voit pas exempt soi-même". Il en suit alors une série de trois exemples : "Pourquoi les rois sont-ils sans pitié pour leurs sujets? C'est qu'ils comptent de n'être jamais hommes. Pourquoi les riches sont-ils si durs pour les pauvres? C'est qu'ils n'ont pas peur de le devenir. Pourquoi la noblesse a-t-elle tant de mépris pour le peuple? C'est qu'un noble ne sera jamais roturier." Ainsi, l'inégalité sociale peut étouffer la voix naturelle de la pitié et occulter ce dénominateur commun à toute l'humanité, à savoir la capacité de souffrir : le fait même d'être homme, c'est-à-dire d'être un être sensible et mortel. Cette égalité de condition (dans la mesure où elle se joue au niveau le plus fondamental, celui de la condition humaine) doit être reconnue pour que l'on puisse seulement imaginer ce que c'est de souffrir quand on n'appartient pas au même monde social que l'être souffrant. C'est en voyant en autrui son semblable, c'est-à-dire son égal sur le plan de la condition humaine, que l'égalité se manifeste dans sa réalité la plus sensible : qu'importe les différences de dignités ^(rois, nobles, etc.), seule m'importe la dignité de l'homme qui est en face de moi et qui est mon égal.

Ce sentiment d'égalité qui donne à celle-ci toute sa consistance

comporte une dimension éminemment politique, dans la mesure où ce n'est pas dans n'importe quel type de société qu'on peut le rencontrer dans son extension maximale. Dans De la démocratie en Amérique, Tocqueville montre que la démocratie n'est pas seulement une forme de gouvernement, mais qu'elle est aussi et surtout une "manière de penser et de sentir" qui est marquée par une égalisation des conditions (contrastant avec les sociétés aristocratiques qui admettent des castes fixes). En démocratie, c'est la loi de la mobilité qui préside : tous les individus peuvent être tantôt maîtres, tantôt esclaves, selon une logique contractuelle (alors que, dans l'Ancien régime, les rôles étaient immuables). Ainsi, les sociétés démocratiques sont des sociétés où tous les hommes se considèrent comme des semblables, ce qui n'est pas du tout naturel, comme le montre l'exemple d'une lettre de Madame de Sévigné (cité par Tocqueville) où celle-ci, sur un ton badin, évoque la répression d'une émeute en Bretagne. Comme "il n'y a de sympathies réelles qu'entre gens semblables", celle-ci ne savait pas "ce que c'était que souffrir quand on n'est pas gentilhomme". Ainsi, la forme démocratique induit une sensibilité particulière qui conduit à reconnaître en autrui un égal et à le traiter en conséquence, comme son semblable, c'est-à-dire comme un être ^{sensible} ~~capable~~.

Au terme de l'analyse, il apparaît que l'égalité ne constitue pas, en tant que telle, une valeur prescriptive, mais qu'elle le devient lorsque, face au scandale que représentent les inégalités naturelles ou historiques, on cherche à les corriger. Toutefois, étant ^{donné} que l'idéal politique jamais atteint qu'elle constitue ^à cela de frustrant qu'il n'est jamais pleinement réalisé, il convient de restituer sa réalité dans le sentiment d'égalité qui se fait jour dans certains rapports à autrui.